

Étude de l'Iddri sur les « politiques alimentaires françaises »

23 mai 2023

En avril 2023, l'Iddri a publié une étude intitulée *Environnement, inégalités, santé : quelle stratégie pour les politiques alimentaires françaises ?* Pour ses auteurs, 2023 est une année charnière, avec en particulier l'élaboration d'une Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC), potentiel atout de la France à utiliser au niveau européen. Ils réalisent un panorama des actions publiques, tirent les enseignements des connaissances existantes et font des propositions pour la SNANC.

À partir de rapports publics et travaux scientifiques, une cinquantaine d'actions nationales, visant à agir directement ou indirectement sur les comportements alimentaires sont recensées. Agrégées en 21 types, elles sont ensuite réparties selon les quatre dimensions de l'« environnement alimentaire » sur lesquelles elles jouent (figure ci-dessous) : environnement physique (organisation spatiale des lieux d'achat), socio-culturel (normes, représentations), économique (prix et ressources financières), cognitif (informations, connaissances, compétences). Chaque mesure est notée selon son « potentiel transformateur », mais aussi selon les modalités de son élaboration et de sa mise en œuvre, évaluées qualitativement.

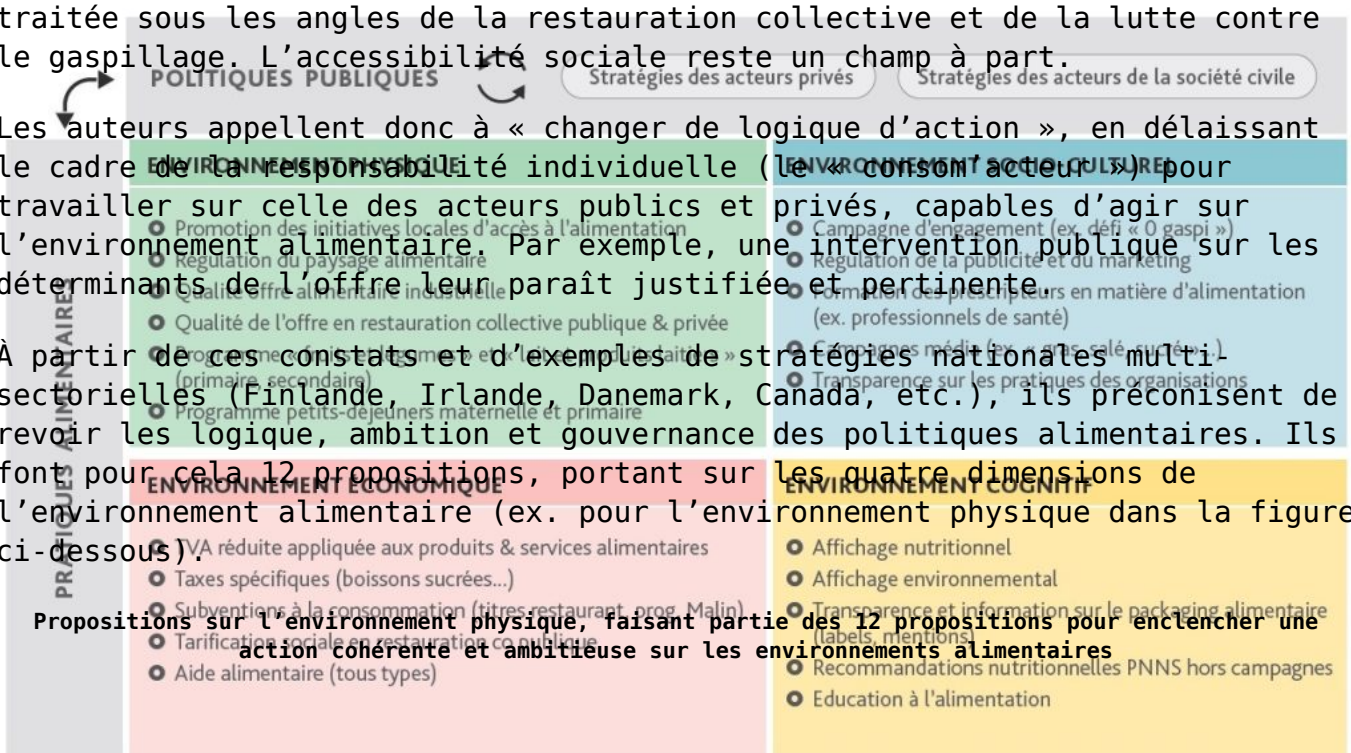
Cadre de l'environnement alimentaire et 21 types d'intervention

Source : Iddri

De manière générale, pour les auteurs, le potentiel de la plupart des mesures paraît « bridé » : objectifs peu explicites, peu cohérents et manquant d'ambition ; mesures incitatives et non contraignantes ; moyens financiers et humains souvent faibles ; suivi et évaluation hétérogènes. Ils constatent également des déséquilibres, la majorité des actions visant la seule dimension sanitaire. La durabilité environnementale est principalement traitée sous les angles de la restauration collective et de la lutte contre le gaspillage. L'accessibilité sociale reste un champ à part.

Les auteurs appellent donc à « changer de logique d'action », en délaissant le cadre de la responsabilité individuelle (le « consommateur ») pour travailler sur celle des acteurs publics et privés, capables d'agir sur l'environnement alimentaire. Par exemple, une intervention publique sur les déterminants de l'offre leur paraît justifiée et pertinente.

À partir de ces constats et d'exemples de stratégies nationales multi-sectorielles (Finlande, Irlande, Danemark, Canada, etc.), ils préconisent de revoir la logique, l'ambition et la gouvernance des politiques alimentaires. Ils font pour cela 12 propositions, portant sur les quatre dimensions de l'environnement alimentaire (ex. pour l'environnement physique dans la figure ci-dessous).



Propositions sur l'environnement physique, faisant partie des 12 propositions pour enclencher une action cohérente et ambitieuse sur les environnements alimentaires

ENVIRONNEMENT PHYSIQUE

+ Vers un environnement commercial favorable à l'alimentation saine et durable

Mettre en oeuvre un reporting obligatoire sur le ratio de produits végétaux/animaux et bio/conventionnel vendus pour la grande distribution - aller vers cibles contraignantes à 2030.

+ Vers une offre alimentaire industrielle plus saine & durable

Fixer des objectifs réglementaires de reformulation nutritionnelle des produits et développer un nouveau cadre d'action pour les acteurs privés sur la reformulation à but environnemental (incorporation produits bio, réduction produits animaux...).

+ Mobiliser les lieux collectifs de restauration

Faire d'une priorité la formation des personnels de la restauration collective à la cuisine végétale.

Source : Iddri

Julia Gassie, Centre d'études et de prospective

Source : [Iddri](#)